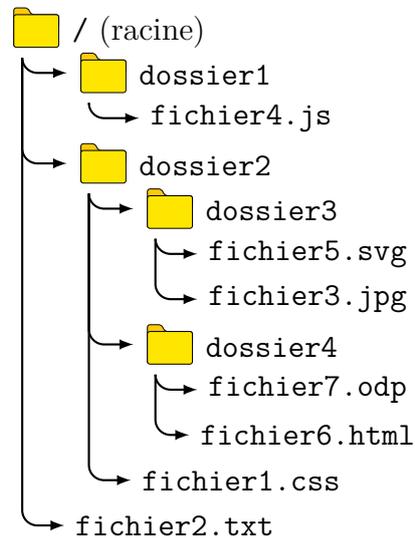


URL

Chemin absolu ou relatif

Correction de l'exercice



1. chemin absolu du fichier `fichier5.svg` :
`/dossier2/dossier3/fichier5.svg`
2. Le fichier `fichier1.css` est dans `dossier2`.
Alors l'adresse depuis le fichier `fichier1.css` vers le fichier `fichier5.svg` est :
`dossier3/fichier5.svg`
3. L'adresse depuis le fichier `fichier1.css` vers le fichier `fichier2.txt` :
`../fichier2.txt`
4. Le fichier `fichier6.html` est dans `dossier4`.
L'adresse depuis le fichier `fichier6.html` vers le fichier `fichier1.css` est :
`../fichier1.css`
5. L'adresse depuis le fichier `fichier6.html` vers le fichier `fichier4.js` est :
`../../dossier1/fichier4.js`
6. L'adresse depuis le fichier `fichier6.html` vers le fichier `fichier7.odp` est :
`fichier7.odp`
Puisque l'on est déjà dans le bon dossier.